



## Compte rendu de la réunion

16 septembre 2020 au LP Thomas Jean Main

Bernard B ouvre la réunion en se disant heureux de nous retrouver après un été difficile parfois, pour certains d'entre nous sur un plan personnel ou par rapport à la situation qui nous tient en alerte.

**Sont excusés** : Michel – Jean-Louis – Véronique – Pascal - Eric

On marquera une minute de silence en l'honneur de Mathieu et en présence de Denis.

l' **Ordre du jour de la réunion** :

- AG 2020 décision à prendre sur son maintien ou non
- Approbation du CR de l'AG 2019
- Bulletin N° 32 Point d'avancement par Joël M
- Point sur les adhésions 2020 Bernard B  
*Répartition des tâches entre les membres du bureau pour solliciter celles et ceux en retard d'adhésion...*
- Liste des promus 2020 et candidatures possibles au CA
- Questions diverses

### **Approbation du compte rendu de l'AG PUN du 23 novembre 2019**

Des remarques ont été formulées par Georges :

Page1 non pas 4 personnes présentes mais 5 présents

UFR de droit et de sciences sociales

INSPE qui forme les professeurs

Page 5 : renouvellement : siège à pourvoir 4, Joël oublié. En fait, il faut comprendre 4 sortants et 5 entrants

Page 4 : le nombre de bulletins édités est de 260 et non 360

Bernard B a pris note de ces remarques pour une mise à jour du compte rendu

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité (9 présents)

### **Le point sur les adhésions 2020**

88 adhésions à ce jour.

27 adhérents de 2019 n'ont pas renouvelé ainsi que 9 adhérents de 2018

D'un commun accord, nous proposons de nous focaliser sur les adhérents de 2019. Une relance téléphonique sera effectuée par Bernard B, Guy, Denis et Marylène qui se sont répartis les différents noms.

### **La liste des promus 2020**

Seuls sont connus ceux de janvier, Catherine n'a pas encore les noms de la promotion de juillet 2020. (toujours pas à ce jour !)

### **Le bulletin n° 32**

La parole est donnée à Joël

La couverture a été préparée par Bernard d L et au verso se trouve la légende (noter que la photo du collège a été donnée par la mairie de La Crèche)

Le sommaire et le bureau départemental 2019/2020

Editorial

Vie de la section :

Dossier AMOPA : programme AG 2020 et compte rendu financier - CR AG 2019 au PUN de Niort - concours 2020 « Vivre les ordres citoyens » – liste des adhérents – liste des promus 2020

Dossier LA CRECHE : le collège Jean Vilar – l'Aumônerie St Jacques – moulins et minoteries sur le secteur de La Crèche – article sur Pierre Armand BRANGIER

Dossier divers : la grippe espagnole (un tabou...) – la grippe espagnole (c'est effrayant...) – la 3 D du peintre Richard Gautier

Des figures locales d'envergure nationale : hommage à Jacques VANDIER et Paul MARCUS

### **Débat concernant la tenue ou non de l'AG 2020**

Arrivée de Catherine vers 18 h : la question de l'AG sous sa forme habituelle est posée.

Après de nombreux échanges et étant donné les incertitudes face la crise sanitaire, il est décidé de ne pas maintenir l'AG 2020 sous sa forme habituelle au collège J Vilar de La CRECHE. Le site de La Crèche sera maintenu pour 2021.

Aucune invitation et pas de remise de médailles

Denis, nous informe que le maire de Chauray, propose de nous mettre une salle à disposition pour tenir notre AG. Cette AG ne se ferait qu'avec les membres du bureau dans un format réduit [approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2019 – présentation du rapport moral et du rapport financier 2020– renouvellement des membres du conseil avec présentation des candidats . Cette AG pourrait se dérouler par visioconférence à la date prévue initialement

Dans son éditorial, Catherine évoquera 3 points :

- la diffusion d'une lettre trimestrielle
- la vie de la section
- l'ouverture de la section aux sympathisants

**Renouvellement du conseil** : 4 sortants- Catherine – Guy – Bernard dL et Jean-Louis qui souhaitent tous continuer.

Bernard B propose la candidature de Gérard DOIDY qui maîtrise la partie informatique. Celle-ci est acceptée par les membres du bureau présents.

Il est envisagé de faire un courrier d'accompagnement du bulletin informant qu'il n'y aura pas d'AG sous sa forme traditionnelle mais par visio. Des explications seront données quant au

renouvellement du bureau et pour faire acte de candidature dans **un délai de 15 jours avant l'AG auprès de Bernard BENOIST**. La liste définitive des candidats sera mise sur le site.

Bernard B a fait le nécessaire auprès du GPA et de son Président pour la réalisation du bulletin n° 32 de l'AMOPA ». Il faut s'adresser à Stéphanie début octobre.(Bernard B, Joël et Georges seront les interlocuteurs auprès de Stéphanie)

La mise sous pli se fera au collège Fontanes **le mardi 3 novembre**. Sont concernés Eric – Bernard B– Michel –Guy – Joël – Georges et Marylène

#### Questions diverses

Notre ami Bernard de LITARDIERE pense déjà à la carte de vœux : proposition de la photo des médailles des enfants des 5 écoles ayant participé au concours sur les différents ordres.

Bernard B demande ce qu'il en ait de la subvention ONM et Légion d'honneur pour ce projet. Le trésorier n'étant pas à la réunion, il n'y a pas de réponse. Catherine doit interroger les présidents de l'ONM et la Légion d'Honneur..

La séance est levée à 19h30

La prochaine réunion AMOPA : **mise sous pli le mardi 3 novembre à 9h au collège Fontanes**

**Le secrétaire**

**Bernard BENOIST**

**Compte rendu réalisé par**

**Marylène PROUST**